

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 13 SEPTEMBRE

## Le Paysan

Dernièrement, dans un comice agricole de Lot-et-Garonne, M. Leygues, ministre de l'instruction publique, prononçait cette parole :

« La campagne se dépeuple, la ville regorge. »

Et il a raison, M. le ministre, tout ministre qu'il soit. Le paysan, le vrai, s'en va ; il passe à l'état de phénix et de chimère. La race disparaît de ceux qui aiment la terre pour elle-même, de ceux qui font lever

Le brin d'herbe sacré qui nous donne le pain !

Aujourd'hui, la ville absorbe la campagne et, si les champs sont délaissés, c'est que le laboureur souffre dans son village, que les récoltes sont maigres, que le gain est encore plus maigre et que, par suite de l'attrance des villes, le clocher où fredonne, matin et soir, l'Angelus, dans la vieille église, la chanson du « meneux d'bœufs », semblent monotones et fades au paysan qui a goûté le tocsin révolté des grandes villes et les gaudrioles vitriolées des caboulots-concerts. Les malheureux ont oublié l'hymne de Pierre Dupont,

Rêve, rêve, paysan, rêve,  
A l'étoile, au soleil levant.

Il fut un temps — pas encore très éloigné — où le métier de paysan semblait un honneur. On se sentait fier, alors, de se succéder, de père en fils, au socle de la charrue et de marcher droit dans le sillon, semant, avec joie, avec respect, durant l'automne, la semence qu'on était encore plus heureux de voir lever au printemps. On avait, pour l'hiver, une maisonnette où flambaient, dans l'âtre familial, les troncs et les sarments qui chauffaient les mains et les pieds d'une robuste marmaille poussée plus drue que chien-lent. On se contentait du laitage, du pain et des « patates ». On buvait du vin, les jours de fête carillonnée, et on ignorait le tord-boyau et l'absinthe. On dédaignait la ville, malgré son labeur plus aisé, malgré ses cafés fallacieux, malgré ses frauduleuses nourritures et ses boissons sophistiquées, malgré ses divertissements pour toutes les bourses. On n'enviait pas le sort de l'ouvrier citadin, beau parler, malin en politique, habillé en « monsieur », en « gandin », qui ne pioche que huit heures par jour et soulève des grèves lorsqu'il pressent le germe d'un poil entre ses doigts. La fatigue qui courbe les reins et engendre des callosités sous le ponce semblait légère aux hommes possédant la vocation de la terre et inclinés devant la tradition des aïeux.

Actuellement, l'agriculture compte les bras de ses enfants, de ses fidèles. La terre a les mêmes besoins qu'autrefois, et personne ne s'en préoccupe. Les serviteurs que les champs faisaient vivre et qu'ils perdent chaque année, la ville manufacturière les amorce, les engloutit, les use et les tue.

Le Lot, la Dordogne, le Gers, l'Yonne, ont perdu de dix à vingt mille âmes ; et le Nord, le Rhône, le Pas-de-Calais ont bénéficié de ces regrettables défections.

Et ce ne sont pas là les chiffres d'une statistique imaginaire : c'est un ministre qui l'affirme, un ministre qui a lu des rapports et constaté de cruelles vérités.

« Il y a là, dit M. Leygues, un véritable péril national. Il faut rattacher le paysan à son sillon en lui assurant une plus équitable rémunération de son travail. Du même coup, l'on améliorera la situation de l'ouvrier de l'usine et du chantier, en supprimant l'engorgement de population et la concurrence qui le ruine. »

Il serait utile que le ministre, qui a parlé avec tant de raison, refît à la Chambre le discours sensé qu'il vient de prononcer dans un coin perdu. Il serait bon que nos députés, qui ne connaissent des ruraux que leurs votes, finissent par se rendre compte de la situation faite aux agriculteurs. Il est surabondamment démontré que la ville, actuellement, dépouille et escroque la campagne ; les travailleurs de la ferme, qui jadis se contentaient d'un salaire équitable, deviennent exigeants : ils ne veulent plus de la besogne qui les plie sous l'averse ou le soleil ; ils préfèrent l'outil qu'on manie en chantant avec les camarades, et les rendez-vous à la fin de la journée chez le mastroquet du coin. Ils préfèrent les rumeurs obscènes de la rue à l'auguste silence des plaines. Et voilà pourquoi les champs se dépeuplent et pourquoi les villes sont encombrées.

Oui, le jour où la terre aura repris son autorité et sa majesté, le jour où ses fils trouveront bonheur et profit à déchirer les mamelles qu'elle leur présente dans son inépuisable et divine maternité, ce jour-là, la majeure partie du problème social sera résolue.

On ne verra donc plus, dans les grandes cités, de misérables crevant la faim et mâchant l'insurrection. L'anarchie passera comme une épizootie accidentelle ; la concurrence pour la main d'œuvre s'évanouira et on ne connaîtra plus les grèves que par antique ouï-dire, quand le paysan ingrat et déserteur sera revenu, de plein gré, « au berceau comme à la tombe que Dieu lui-même façonne, avec une égale sollicitude paternelle », dans les flancs de la nourrice immortelle du genre humain ».

## M. LE COMTE DE PARIS

En même temps que se préparaient les funérailles du Comte de Paris, on s'est beaucoup occupé à Stowe-House et à Buckingham où sont réunis, en ce moment, en outre de la famille d'Orléans, les principaux membres du parti, de l'orientation nouvelle que le duc d'Orléans va, dit-on, donner au parti orléaniste.

Le fait saillant de la journée du 11, c'est la démission, d'ailleurs prévue, de M. le comte d'Haussonville.

Depuis son arrivée, l'ancien chef du parti royaliste comprenait que son rôle était fini.

L'attitude du duc d'Orléans ne laissait aucun doute à cet égard, bien que très courtoise ; le duc affectait de ne prendre aucun conseil. Aussi M. d'Haussonville, brusquant la situation, sans attendre les funérailles, demanda au duc de le relever des fonctions confiées par le Comte de Paris. Sans élever l'objection, le duc accepta immédiatement.

Toutes les conversations des Français arrivés ici roulent sur l'incident. De nombreuses convoitises se manifestent pour recueillir la succession. Déjà plusieurs intimes ont essayé de donner des indications au duc sur le

choix à faire ; mais celui-ci, très maître de lui et peu porté à une confiance, est resté impénétrable.

On suppose qu'il ne confiera pas la direction du parti à un seul homme ; il donnera peut-être une représentation somptuaire à quelque personnage sympathique, mais il conservera personnellement l'action politique avec un conseil composé d'éléments jeunes.

Toutes les intrigues vont se nouer à Londres, où le duc ira directement après la cérémonie de Weybridge.

On a remarqué beaucoup, pendant la cérémonie intime du transport du corps sur le catafalque dans la chapelle ardente, l'attitude résolue et volontaire du jeune duc, ainsi que l'affection spéciale qu'il a témoignée au duc de Chartres.

Cette attitude produit un grand effet parmi les personnes réunies autour de la famille royale.

Avant-hier, le duc d'Orléans a présidé la grande table, la Comtesse de Paris et ses autres enfants dînant séparément.

M. Dupuy accompagnera seul, après la cérémonie de Weybridge, la Comtesse de Paris et les princesses, retournant à Stowe-House. Le duc d'Orléans ira à Londres, à Grosvenor-Hotel, où il sera accompagné par les princes.

On ne sait absolument rien au sujet soit du testament du Comte de Paris, soit d'un manifeste du duc d'Orléans ; du moins, on garde un silence absolu à cet égard.

## LES FUNÉRAILLES

La cérémonie funèbre a eu lieu hier à midi et demi.

Ont pris place sur le premier banc de droite : le duc d'Orléans, le duc de Montpensier, le duc d'York, représentant la reine Victoria, le duc de Chartres ; sur le deuxième banc, l'infant Antonio, les ducs de Nemours, de Joinville, d'Alençon, le prince Emmanuel d'Orléans ; puis le duc Philippe de Cobourg, les officiers représentant le prince de Galles, les sénateurs et les députés.

Ont pris place sur le premier banc de gauche : M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris, la reine de Portugal, les princesses Hélène, Isabelle et Louise, la duchesse de Montpensier ; derrière, le comte de Caserte représentant le roi de Naples, le duc d'Aoste et le comte de Turin, représentant le roi d'Italie ; le duc d'Oporto, représentant le roi de Portugal ; derrière, les chambellans et ministres de Belgique et de Portugal, puis la Maison du Prince, des sénateurs et des députés ; dans la tribune, une dizaine de journalistes, en tout deux cents personnes, la chapelle ne pouvant en contenir davantage.

Au dehors, plusieurs milliers de personnes n'avaient pu pénétrer dans l'église.

Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, et l'évêque de Southwark assistaient à la cérémonie. La messe a été dite par M<sup>sr</sup> d'Hulst. Cinq absoutes ont été données comme il avait été décidé.

L'office s'est terminé à une heure.

Le cortège sort de la chapelle pour rentrer dans le parc attenant à l'église.

Le corps est déposé dans un caveau derrière la chapelle.

M. le duc d'Orléans, M<sup>me</sup> la Comtesse de Paris, la reine de Portugal et les princesses

Hélène, Isabelle et Louise sont restés en prière jusqu'à deux heures.

M. le duc d'Orléans a été salué à son entrée dans la chapelle par le cardinal Vaughan. Il est resté debout durant toute la cérémonie, sauf pendant l'élévation.

Conformément au désir de M. le Comte de Paris, aucune couronne, aucune fleur n'était jointe au cortège.

## INFORMATIONS

### Candidature de M. Waldeck-Rousseau

Le *Lyon républicain* annonce que la grande majorité des électeurs sénatoriaux de la Loire adopte la candidature de M. Waldeck-Rousseau, ancien député, ancien ministre, pour remplacer M. de La Berge, sénateur, décédé.

### Les grandes manœuvres

Les grandes manœuvres se continuent sur tout le territoire, et surtout dans la Beauce et aux portes de Paris. Hier, le 4<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> corps se rencontraient non loin de Patay, sur les champs de bataille qui ont été arrosés, en 1870, par le sang de nos soldats.

### CHINE ET JAPON

Tokio, 12 septembre.

Un traité d'alliance a été conclu à Séoul le 26 août entre le ministre du Japon et le ministre des affaires étrangères de Corée.

Voici le texte de ce traité :

« Art. I. — Le but de l'alliance est de donner à la Corée son indépendance, de lui assurer son intégrité et de sauvegarder les intérêts mutuels des deux pays en chassant les troupes chinoises.

» Art. II. — Le Japon prend sur lui la charge des opérations offensives et défensives contre la Chine.

» La Corée, de son côté, donnera aux troupes japonaises toutes les facilités possibles pour les opérations militaires et le ravitaillement des troupes.

» Art. III. — Le traité restera en vigueur pendant toute la durée des hostilités entre le Japon et la Chine. »

On dit que les soldats chinois à Tien-Tsin pillent et maltraitent la population, et que la terreur règne dans la ville.

Des nouvelles de source japonaise informent que l'armée chinoise est de plus en plus décimée par la maladie, qu'elle ne peut plus compter sur l'envoi de renforts, parce que le recrutement des troupes dans l'intérieur du Céleste-Empire et leur expédition à la côte ont donné lieu à trop de scènes de violence.

### Suicide d'un sous-officier

Un sous-officier du 4<sup>e</sup> régiment du génie, M. Klang Salmon, âgé de vingt-deux ans, s'est suicidé, à Versailles, dans une des salles des magasins aux Petites-Ecuries (place d'Armes), en se tirant un coup de fusil dans la tête.

La mort a été instantanée.

On suppose que cet acte de désespoir est dû à certaines dettes que la victime avait contractées.

### Poudre en poche

Un nommé Delattre, domestique dans une ferme d'Esquerchin, près Douai, avait mis une certaine quantité de poudre dans une poche de son pantalon, afin de tirer des coups

de feu à l'occasion d'un mariage. Comme on appelait De'atre pour déteiler un cheval, il commit l'imprudence de mettre une pipe allumée dans sa poche.

Le malheureux, horriblement brûlé, a succombé dans la soirée, au milieu d'atroces souffrances.

#### Drame de la misère bureaucratique

Un drame terrible vient de s'accomplir à Cosne (Nièvre). M. Brandelon, préposé en chef, receveur du bureau central de l'octroi, ne pouvant subvenir avec les produits de son emploi aux besoins de sa famille composée de quatre jeunes enfants, dont le plus âgé n'avait que six ans, avait résolu, d'accord avec sa femme, d'en finir avec la vie. Vendredi dernier, quand les enfants furent endormis, les deux époux, après avoir hermétiquement bouché toutes les issues, allumèrent un réchaud de charbon de bois. Le lendemain soir, le commissaire de police, informé de l'absence prolongée du receveur et de sa famille, fit ouvrir la porte de leur logement et trouva les cadavres du père, de la mère et des quatre enfants.

L'infortuné receveur avait laissé une lettre faisant connaître la cause de sa funeste résolution.

#### Violent incendie à Cannes

Un quartier de Cannes en flammes. — Forêts en feu.

Un incendie considérable s'est déclaré avant-hier, à deux heures, dans le quartier de la Californie, au vallon des Maures, près de la nouvelle batterie.

Un vent violent soufflait et l'incendie a pu prendre de grandes proportions en peu d'instants.

A la première alerte, tous les jardiniers des villes de la Californie sont accourus sur les lieux du sinistre et ont fait tous leurs efforts pour circonscrire le feu.

Malgré le zèle déployé, l'incendie gagna rapidement dans la direction des villas.

Le feu atteignit les forêts du quartier Saint-Antoine.

La Californie était presque toute en flammes.

Grâce à un changement de vent, l'incendie a pu être conjuré du côté des villas.

L'alarme ayant été donnée à Cannes, les pompiers et un grand nombre de personnes sont accourus sur les lieux.

Du côté de Saint-Antoine, sur l'autre versant de la Californie, les ouvriers de Vallauris travaillaient avec ardeur pour éteindre le feu.

On craint pour les campagnes avoisinantes.

Une grande partie de la population cannoise et les marins de l'escadre mouillée actuellement dans le golfe Juan s'étaient transportés sur le lieu du sinistre.

Le vent ayant cessé, on espérait se rendre maître du feu dans la nuit.

#### Forêts en feu en Algérie

Plusieurs kilomètres de forêts qui brûlent. Cinq foyers d'incendie

On télégraphie de Bône, 11 septembre :

« Depuis dix heures du matin, le soleil est obscurci par une fumée intense due à des incendies de forêts. Cinq foyers enveloppent Bône : au Chaiba, à Ainchaud, à la ferme La-combe, à Elmenia et derrière la montagne Edough d'où l'on voit des lueurs immenses. »

» La chaleur est torride. »

Les incendies, dont les lueurs ont été aperçues jusqu'à Tunis, ont occasionné un véritable désastre dans la région.

Sur toute la ligne de Bône à Duvivier, il existe plusieurs centaines de foyers d'incendie. A droite et à gauche de la voie, une soixantaine de poteaux télégraphiques sont brûlés ; les lignes sont interrompues.

A Randon et à Duvivier, deux fermes ont été incendiées. Aux Karezas, la propriété La-combe a été ravagée ; les vignes, six mille oliviers, vingt-cinq meules de paille sont brûlés complètement ; l'huilerie, la ferme et les caves sont endommagées.

Les flammes et la fumée montent à une hauteur prodigieuse couvrant les hauteurs d'Edough et la plaine.

A Randoïn, les Arabes criaient et chantaient, indifférents au désastre. Cette attitude paraissait suspecte.

Hier matin, les feux paraissaient éteints ; mais le ciel est toujours obscurci par la fumée.

La chaleur diminue.

#### Incendies en Tunisie

On télégraphie de Tunis, 11 septembre :

« Un phénomène étrange se produit actuellement à Tunis. Une bande de fumée paraissant large d'une dizaine de kilomètres et longue d'une centaine de kilomètres obscurcit toute la contrée ouest du ciel, produisant une véritable éclipse de soleil, qui n'apparaît plus que comme une boule fuligineuse. »

» La fumée poussée par un violent sirocco paraît provenir d'un énorme incendie à l'ouest de Zagouan.

» La chaleur en ville est suffocante, le thermomètre atteint le degré le plus élevé de la saison. »

#### BULLETIN FINANCIER

12 septembre 1894.

Il est bien inutile de discuter maintenant sur l'opportunité du mouvement de hausse.

Les agissements de la spéculation ne le permettent pas. On a débuté en hausse, puis il s'est produit un peu d'hésitation sur le bruit de la maladie du Sultan. Cette hésitation n'a pas été de longue durée et la clôture se fait encore en hausse sur hier.

Le 3 0/0 cote 104.57, le 3 1/2 109.30.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont calmes. Le Foncier s'inscrit à 928.75. Le Crédit Lyonnais est à 767.50.

La Société Générale cote 468.75.

Nos grands chemins sont bien tenus, mais ne s'écartent pas sensiblement des cours d'hier.

Le Suez est à 2,955.

Très bonne tenue de la Banque des Pays-Autrichiens à 557.50.

Les fonds étrangers sont en hausse. L'Italien est à 83.40 en nouvelle avance. L'Extérieure cote 69 29/32.

Un peu d'hésitation sur les fonds ottomans sur les bruits que nous rapportons plus haut.

En Banque, la Langlaagte se négocie à 115.

La Mossamédès a de bonnes demandes à 34.50.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 13 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	14°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	12°
Midi,	767 m/m	au-dessus	15°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	8°

### SAUMUR

#### L'accident de Chenetulle-les-Tuffeaux

##### RECTIFICATION

Nous avons à présenter de sérieuses excuses, tant à nos lecteurs qu'à M. François Leroy, adjoint au maire de Trèves Cunault, dont nous annonçons, hier, la mort accidentelle.

La nouvelle nous avait été transmise, sans réserves, par une personne respectable, en situation d'être exactement informée et qui mérite une confiance absolue. Quand nous nous sommes présentés au parquet pour la contrôler, MM. les magistrats et M. le greffier s'étaient transférés à Chenetulle-les-Tuffeaux pour ouvrir l'enquête ; et nul n'a pu, malgré de nouvelles investigations, contredire et redresser nos renseignements particuliers.

Donc, nous nous empressons de rectifier une involontaire erreur dont nous exprimons de vifs regrets à l'estimable fonctionnaire directement atteint.

Ce n'est pas M. FRANÇOIS LEROY, ADJOINT AU MAIRE DE TRÈVES-CUNAUT, qui a été victime de l'accident signalé dans notre précédent numéro ; c'est M. THUAU, ADJOINT AU MAIRE DE CHENETULLE-LES-TUFFEAUX.

#### M. Sans Peur

Dans la soirée du 10 septembre, le mégissier Peaucou, habitant la ruelle des Capucins, savourait, paraît-il, son repas, quand entra chez lui son voisin Lemonnier qui lui demanda s'il avait vu le sieur X... entrer chez sa femme. Le mégissier répondant, non sans raison, que

les affaires de X... ne le regardaient pas, Lemonnier, suivant la version de Peaucou, se serait précipité sur lui, l'aurait cogné des poings et des pieds ; et la femme et le fils Lemonnier se seraient empressés d'accourir pour aider leur père et mari dans sa touchante besogne.

Quand Peaucou fut, à leur estimation, suffisamment brossé, les trois Lemonnier se retirèrent et enfermèrent à clé le malheureux battu. En outre, ils emportèrent la clé et le mégissier prétend même avoir constaté, après le départ de ses vainqueurs, la disparition d'une somme de 7 fr.

Peaucou ayant porté plainte à la gendarmerie saumuroise, on interrogea M<sup>me</sup> Lemonnier qui opposa qu'elle avait guidé le plaignant, parce qu'il l'insultait journellement, étant constamment en état d'ivresse. Quant à Lemonnier, il argua qu'il ne savait ce qu'on voulait lui dire ; qu'il ne s'occupe pas des querelles de sa femme et de Peaucou ; qu'il comptait 23 ans de service et qu'il voulait bien conférer avec le maréchal des logis mais non avec les simples gendarmes ; qu'en prenant eux-mêmes leurs informations mieux qu'ils ne l'avaient fait, ils verraient à qui ils se frottaient et, enfin, qu'ils étaient incapables de le faire condamner pour ce cas.

Toutefois, un témoin affirme avoir vu la femme Lemonnier tenir le mégissier par le cou pendant que Lemonnier l'époussetait trop énergiquement.

### AUX MANŒUVRES

Nous avons dit que la journée de lundi avait été consacrée au repos. Les troupes se réveillèrent par un temps splendide et nos braves soldats étaient fort réjouis, heureux de pouvoir se délasser de la fatigue des jours précédents.

A l'issue de la visite sanitaire, dix à douze hommes furent dirigés sur Angers, leur état de fatigue ne leur permettant pas de continuer les manœuvres.

Le soir, de quatre à cinq heures, la musique du 135<sup>e</sup> s'est fait entendre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Chinon, devant une foule considérable. Le programme était des mieux choisis ; on a particulièrement goûté la jolie fantaisie sur *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, dont les Angevins ne se lassent pas.

Le départ de Chinon était fixé pour 2 h. 30 mardi, mais tout le monde s'attendait à une alerte de nuit. Ce départ a eu lieu à 4 heures 1/2 du matin. Les troupes étaient sous le commandement du général Mourlan.

Voici quel était le thème pour cette journée :

La 36<sup>e</sup> brigade, colonel d'Armagnac, 135<sup>e</sup> et deux bataillons du 77<sup>e</sup>, un escadron et demi de cavalerie, une pièce d'artillerie cantonnés à Chinon se portent dans la matinée de Chinon à Azay-le-Rideau.

L'ennemi figuré (commandant Purtes), un bataillon du 77<sup>e</sup> figurant quatre bataillons, un

## UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

### Seconde partie

Car c'était au moment où son âme s'ouvrait à Dieu, à la confiance, à l'amour, c'est à ce moment que Dieu la frappait rudement, si rudement qu'elle ne pouvait supporter ce coup.

Ainsi elle s'était trompée, follement trompée ? Ce qu'elle avait cru lire dans les yeux bleus d'Albéric ce n'était pas de la tendresse.

Ce qu'il y avait au fond des attentions qu'il lui prodiguait, ce n'était qu'une politesse naturelle ; ce qu'elle avait cru démêler dans sa belle voix aux inflexions si douces, ce n'était pas une caresse...

Qu'était-ce alors ?

Il ne l'avait jamais aimée. Il voulait simplement la convertir, et n'éprouvait pour elle qu'un intérêt motivé simplement par le désir de guérir son âme païenne.

Ah ! c'était comme cela ?

Mais la religion n'était donc qu'un mensonge puisqu'elle causait de telles déceptions ?

Mais ils mentaient certainement, ceux qui disaient que Dieu ne nous frappe que dans la mesure de nos forces : Gilberte n'avait pas la force de supporter cela.

Aussi elle allait relever la tête orgueilleusement, follement révoltée.

Certes, elle demeurait croyante : à présent qu'elle avait étudié, elle avait reconnu toutes les preuves de l'existence d'un être supérieur à tout, un Dieu. Cela il lui était impossible de le nier ; mais ce Dieu n'était pas bon comme on l'affirmait : Il était dur, injuste, implacable, et se jouait de la souffrance des cœurs comme des vents et des flots.

Ah ! c'était comme cela ? Eh bien, puisqu'elle ne pouvait plus être athée, elle croirait, la logique étant là, mais elle serait en rébellion ouverte contre ce ciel qu'elle avait espéré voir s'ouvrir pour elle.

Dieu ne la voulait point, eh bien ! elle ne voulait pas non plus de Lui.

Gilberte se disait tout cela, après que sa cousine Edmée l'eût quittée ; elle se disait tout cela, immobile au milieu du salon, blanche comme un suaire, les dents serrées, une inexprimable révolte aux lèvres et aux yeux.

Albéric entra, elle ne le vit pas.

Il s'approcha d'elle et lui toucha légèrement le bras : elle tressaillit comme si une vipère l'eût piquée.

— Qu'avez-vous, Gilberte ? Etes-vous malade ?

Elle ne répondit pas et le regarda durement.

— Mais oui, reprit-il inquiet ; comme vous êtes pâle ! asseyez-vous, je vais appeler ma mère.

— N'en faites rien. Je vous prie, je ne suis pas souffrante.

— Alors, qu'avez-vous ?

Elle l'enveloppa d'un regard étrange où se confondaient la colère, la douleur, presque la haine.

— Qu'avez-vous ? répéta le jeune homme. Si c'est du chagrin, dites-le moi ; vous savez que j'ai plusieurs fois éclairci vos heures noires.

— Vous ? s'écria-t-elle d'une voix âpre.

— Mais oui, moi. Voulez-vous vous confier à moi, et nous prierons ensuite ensemble...

— Ne me parlez plus de prier ! fit Gilberte qui suffoquait de rage. Je ne veux plus jamais joindre les mains et plier le genou. Je hais tout ce qui est là-haut, ajouta-t-elle en montrant le ciel d'un bleu intense. Vous m'avez appris à connaître un Dieu qui n'est pas bon

et je ne veux pas le servir, je ne puis pas l'aimer.

Frappé de stupeur, Albéric la considérait douloureusement.

Il ne l'avait jamais vue en tel état.

— Elle souffre, pensa-t-il, mais pourquoi ne me l'avoue-t-elle pas ?

Elle était terriblement jolie, en ce moment, Mademoiselle Maujuit, mais sa beauté était celle de l'ange soulevé contre le Maître.

Elle faisait mal à voir, et cependant on ne pouvait s'empêcher de l'admirer.

A la fin il s'éloigna lentement, disant avec une tranquillité apparente :

— Je savais bien que vous étiez malade ; mais si vous ne voulez pas vous laisser soigner, je ne puis vous y forcer. J'espère tout à l'heure vous retrouver plus calme.

Gilberte le regarda s'éloigner sans un geste pour le retenir.

Et cependant, si, à ce moment, faisant taire son orgueil, elle lui eût murmuré tout bas, calme et confiante comme jadis : « Je suis très malheureuse ! » il l'aurait si bien consolée, il eût été si affectueux, si bon ! Qui sait même si son secret ne se fût point échappé de ses lèvres sévères pour réjouir délicieusement le cœur de la pauvre enfant ?

(A suivre.)

Le demi-escadron de cavalerie, une pièce d'artillerie, est signalé à l'He-Bouchard.

Thème de l'ennemi figuré :

L'ennemi supposé venir de l'He-Bouchard est en position à cinq heures du matin, vers la côte 115 (landes du Ruchard), au nord de Couvant.

Ces manœuvres ne sont pas des manœuvres d'études et on recommande de ne brûler qu'un petit nombre de cartouches (6 par deux hommes, soit un paquet).

Le 135<sup>e</sup> a cantonné le soir à Villaines et la Vallée, le 77<sup>e</sup> à Azay-le-Rideau avec l'état-major de la brigade.

Un accident est à signaler : un soldat du 135<sup>e</sup>, du nom de Robineau, est tombé assez malheureusement en descendant un escalier, lundi matin. Il ne s'est fait aucune fracture, mais on craint des lésions internes.

### École d'Application de Cavalerie de Saumur

M. Sabathier de Soleyrol, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment du génie, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, a été désigné pour le 2<sup>e</sup> régiment de même arme, à Montpellier.

M. Bareth, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment du génie, à Epinal, a été désigné pour le 4<sup>e</sup> régiment de même arme, d'où il sera détaché à l'École de cavalerie de Saumur.

M. Gil, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment du génie, à Arras, a été désigné pour le 1<sup>er</sup> régiment de même arme, d'où il sera détaché à l'École de cavalerie de Saumur.

### Mutations dans le Génie

6<sup>e</sup> RÉGIMENT. — ANGERS

Par décision ministérielle du 11 septembre 1894, les mutations ci-après ont été prononcées en vue de la formation du 6<sup>e</sup> régiment du génie à Angers (exécution de la loi du 29 juin 1894) :

M. Dalstein, colonel à Paris (Direct.) provisoir, a été désigné pour commander le 6<sup>e</sup> régiment, à Angers.

M. Marga, lieutenant-colonel, chef du génie à Perpignan, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Delalande, chef de bataillon, chef du génie à Mézières, a été désigné pour commander l'école du génie d'Angers.

M. Gaudin, chef de bataillon, chef du génie à Saint-Brieuc, a été nommé major au 6<sup>e</sup> régiment.

M. Poupard, capitaine en 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> régiment à Verdun, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Borgoltz, capitaine en 1<sup>er</sup> à l'école de chemin de fer (exploitation de la ligne de Chartres à Orléans), détaché du 5<sup>e</sup> régiment, a été désigné pour être employé à l'école du génie d'Angers.

M. Guillaume (E.), capitaine en 1<sup>er</sup> à Châteauroux, détaché du 1<sup>er</sup> régiment, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Bresson, capitaine en 2<sup>e</sup> à Nice, détaché du 4<sup>e</sup> régiment, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Bosvy, capitaine en 2<sup>e</sup> à Saint-Nazaire, détaché du 1<sup>er</sup> régiment, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Daridan, capitaine de 2<sup>e</sup> classe à Briançon, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Perris, capitaine en 2<sup>e</sup> à Lorient, détaché du 1<sup>er</sup> régiment, a été nommé officier d'habillement au 6<sup>e</sup> régiment.

M. Rhumeau (A.-H.-L.), capitaine en 2<sup>e</sup>, officier d'habillement au 3<sup>e</sup> régiment à Versailles, a été nommé trésorier au 6<sup>e</sup> régiment.

M. Couaille, lieutenant en 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> régiment à Versailles, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Viraud, lieutenant en 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> régiment à Montpellier, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Sabathier, lieutenant en 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> régiment à Montpellier, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment.

M. Rothmann, lieutenant en 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> régiment à Arras, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment (adjoint au trésorier).

M. Le Roux, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment

à Arras, a été désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment (porte-drapeau).

M. Sauny, adjudant de 2<sup>e</sup> classe à l'école du génie de Toul, a été désigné pour être employé à l'école du génie d'Angers.

M. Louvion, adjudant de 3<sup>e</sup> classe à Orléans, a été désigné pour être employé à l'école du génie d'Angers.

### Maintien d'une partie de la classe 1892 sous les drapeaux

Samedi, le conseil des ministres a autorisé le ministre de la guerre, ainsi que nous l'avons dit, à maintenir sous les drapeaux, jusqu'en avril, 24,000 hommes sur 36,000 de la classe 1892.

On se rappelle que la décision première du ministre de la guerre, relative au renvoi anticipé d'une partie des classes de 1891 et de 1892, soit 25,000 hommes pour la première et 36,000 hommes pour la seconde, avait soulevé d'assez nombreuses critiques, principalement en ce qui concerne les garnisons frontalières qu'il ne convient pas de démunir avant que les recrues de la dernière classe soient instruites. Toutefois, cette mesure était imposée par les nécessités budgétaires, les crédits pour l'entretien de ces hommes étant presque épuisés.

Le maintien, décidé samedi, des deux tiers des hommes de la classe 1892 qui devaient être renvoyés par anticipation, entrainera la demande de crédits supplémentaires pour le budget de 1894 et une augmentation des crédits prévus pour le budget de 1895.

### Vélodrome de la Loire

A SAUMUR

Le Dimanche 23 Septembre 1894

## GRANDES FÊTES

de Gymnastique et de Vélocipédie

DONNÉES

Par la Société de Gymnastique l'Union Saumuroise, avec le concours de la Musique Municipale et de l'Administration du Vélodrome de la Loire.

PROGRAMME :

A 1 h. 1/2, défilé de la Société de gymnastique. Itinéraire : rue de Poitiers, rue d'Orléans, place de la Bilange, quais de l'École de cavalerie.

A 2 heures, sur la pelouse du Vélodrome, nouvelle boxe par une section de l'Union Saumuroise.

A 2 h. 1/2, 1<sup>re</sup> course. — 10,000 mètres, pour les membres de la Société les Amateurs Vélocipédistes Saumurois. — 3 prix : objets d'art et médailles.

A 3 heures, barre fixe par l'Union Saumuroise.

A 3 h. 1/4, 2<sup>e</sup> course. — 30,000 mètres pour amateurs de tous pays. — Trois prix : objets d'art et médailles.

Pendant cette course, l'Union Saumuroise exécutera sur la pelouse différents exercices de gymnastique.

A 4 h. 1/4, exercices aux anneaux et à la corde lisse par l'Union Saumuroise.

A 4 1/2, 3<sup>e</sup> course. — 3,000 mètres, réservée pour les membres de l'Union Saumuroise. — Trois prix : objets d'art et médailles.

A 5 heures, trapèze de voltige par les trois sections de l'Union Saumuroise.

A 5 h. 1/2, 4<sup>e</sup> course. Vétérans. — 5,000 mètres, pour cyclistes de tous pays, âgés au moins de 35 ans. — Trois prix : objets d'art.

A 6 heures, distribution des récompenses au Vélodrome.

Le Comité se réserve la faculté d'augmenter le nombre et la valeur des prix, s'il y a lieu ; les intéressés en seront du reste prévenus en temps nécessaire.

PRIX DES PLACES : Premières, 1 franc ; Deuxièmes, 0 fr. 50.

Les prix seront exposés dans une des vitrines de M. Davy, bijoutier, place de la Bilange, à partir du 15 septembre, où chacun pourra juger de leur réelle valeur.

Dès maintenant, les cyclistes qui n'ont pas d'abonnement au Vélodrome de la Loire, et qui désirent prendre part à cette réunion, pourront se procurer des cartes d'entraînement leur donnant accès au Vélodrome jusqu'au 24 septembre inclusivement, moyennant cinq francs remboursables à tous ceux qui se mettront en ligne.

Le Vélodrome de la Loire est à la disposition de Sociétés et des Coureurs qui désireraient y organiser des fêtes, matches, ou y faire des courses d'entraînement.

Pour tous renseignements et pour les cartes d'abonnement, s'adresser à M. GALLÉ, 71, rue d'Orléans.

### Primes pour la reconstitution des vignobles

La commission chargée de distribuer ces primes s'est réunie à la Préfecture avant-hier, 11 septembre.

Dans l'itinéraire qu'elle a arrêté, se trouvent les localités suivantes :

Mercredi 19 septembre. — Montilliers, Martigné, Tigné.

Jeudi 20. — Montsoreau, le Thoureil.

Les intéressés seront avisés par la Préfecture de l'heure d'arrivée de la commission dans chaque commune.

### La Saint-Lubin à Montreuil-Bellay

Dimanche prochain, à Montreuil-Bellay, aura lieu l'assemblée annuelle dite de la Saint-Lubin.

Il y aura, à cette occasion, concert, courses de vélocipèdes, jeux divers, etc., etc.

### NEUIL-SOUS-PASSAVANT

Mort accidentelle

Avant-hier, vers trois heures du soir, le sieur Buisson fils, de Chêneroud, commune de Neuil, n'ayant pas vu rentrer, pour le repas de midi, son père qui fauchait de l'herbe, se rendit à la prairie et trouva le père Buisson étendu sur le ventre et mort.

Tous les soins prodigués par le fils et quelques personnes accourues à l'appel de ce dernier restant inutiles, on manda la gendarmerie de Neuil qui vint constater le décès assistée de M. le docteur Paterne. Ce dernier a délivré un certificat attribuant à une apoplexie cérébrale la mort de Buisson père, arrivée aux environs de midi.

### LA FOSSE-DE-TIGNÉ

Incendie

Le 10 septembre, à 10 heures du matin, M. Maillet, propriétaire à Marmande, commune de la Fosse-de-Tigné, battait du blé sur son aire, quand il entendit se produire, sous un hangar voisin, une détonation semblable à celle d'un fort pétard, détonation que suivit l'apparition d'une sorte de globe de feu enflammant un tas de paille.

M. Maillet essaya d'éteindre l'incendie, et, n'y réussissant point, appela les voisins à son aide et ceux-ci arrêtèrent le fléau qui attaquait déjà la toiture d'une grange voisine remplie de blé en gerbe.

La perte, estimée 620 fr. et couverte par une assurance, comprend un pressoir, un tas de paille, une brouette, la charpente et la toiture de la grange.

On ignore la cause du désastre.

### GENNES

Incendie

Dans la nuit du 10 au 11, M. Guérineau, propriétaire à Milly, commune de Gennes, était averti que le feu venait d'éclater dans un gerbier élevé derrière sa maison. Après une vaine tentative pour éteindre l'incendie qui consumait deux gerbiers, M. Guérineau appela au secours ; et les habitants de Milly l'aiderent, en noyant un tas de fagots de bruyère contigus au gerbier, à préserver les maisons d'habitations menacées.

Trois mille gerbes, tant blé qu'avoine, ont été la proie des flammes. La perte, couverte par une assurance, est portée à 2,000 fr.

On ignore les causes du sinistre.

### Le soleil de septembre

C'est dans ce mois et dans les deux premiers tiers d'octobre que les jours diminuent le plus rapidement chez nous. A Paris, cette diminution est de 33 minutes du 1<sup>er</sup> au 11 et du 11 au 21, de 36 minutes du 21 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, de 33 minutes du 1<sup>er</sup> au 11 octobre et du 11 au 21.

L'automne commence le dimanche 23 septembre, à 1 h. 36 du matin, et dure 89 jours, 18 heures, 31 minutes.

C'est le mardi 23 que la durée du jour est le plus près d'être égale à celle de la nuit.

### Suicide sur la ligne d'Orléans

Hier matin, vers 8 h. 20, au moment du passage du train de voyageurs n° 24, allant de Tours à Orléans, un individu s'est couché sur la voie, entre le passage à niveau de la Bâle et celui des Bas-Champs, tout près du bois de la propriété de M. Dessaux, sur le territoire de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Avant même qu'on se fût aperçu de sa présence, le malheureux était littéralement broyé, les membres séparés du tronc, d'où les intestins sortaient éparpillés sur la voie.

Des poseurs du chemin de fer accoururent ; mais la mort avait été instantanée, et ils ne purent que recueillir les débris du cadavre.

Les autorités locales et la gendarmerie furent immédiatement prévenues de l'horrible drame, et l'on procéda aux constatations légales.

L'identité de la victime fut reconnue. C'est un habitant d'Orléans, M. Labarre (Jules-Edmond), ajusteur-mécanicien, âgé de cinquante-neuf ans, demeurant 18, rue des Beaumonts.

Il était marié et père de cinq enfants.

Plusieurs fois déjà, il avait manifesté l'intention de se détruire. On voit qu'il a tenu parole et quel terrible genre de mort il a choisi.

### État-civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 11 septembre. — Robert-Auguste Chantebeau, à l'Hospice.

### TRIBUNAUX

#### COUR D'ASSISES DE LA SARTHE

Audience du 11 septembre

Présidence de M. BARBERON, conseiller à la Cour d'appel d'Angers.

#### Tués pour des cerises

Le 30 mai 1894, vers six heures et demie du soir, le nommé Charnassé, cultivateur au hameau du Bas-Villiers, commune de Champagné (Sarthe), aperçut le sieur Renault, soldat au 26<sup>e</sup> d'artillerie, qui s'approchait d'un cerisier situé sur sa propriété.

Charnassé, qui se trouvait alors à quelques pas de sa maison, rentra aussitôt chez lui prendre son fusil, chargé de plomb de chasse n° 4 ; il s'avança par un chemin creux jusqu'à trente-six mètres du soldat et, sans aucun avertissement préalable, il déchargea son arme sur lui. Renault, atteint par plusieurs grains de plomb à la tête et au coup, du côté gauche, se dirigea vers les maisons voisines pour réclamer des secours, mais il expira au bout de quelques instants, après avoir prononcé ces seules paroles : « N'est-ce pas malheureux de recevoir un coup de fusil pour avoir pris une cerise. »

Le prévenu déclare qu'en tirant sur Renault il n'avait pas l'intention de lui donner la mort, et qu'il voulait seulement lui piquer les jambes ; il prétend que le soldat du camp d'Auvours avait à plusieurs reprises causé des dégâts dans ses récoltes.

Charnassé n'a jamais été condamné, les renseignements recueillis sur son compte sont assez favorables.

Charnassé, pour sa défense, déclare qu'il avait voulu seulement tirer dans les jambes du soldat.

Il est condamné à cinq années de réclusion, avec dispense d'interdiction de séjour après l'expiration de sa peine.

— Enfin, cher ami, quelle manie avez-vous de toujours faire de la musique chez vous, au lieu de donner des bals ? C'est si ennuyeux, les concerts !

— Oui, mais ils sont plus économiques : les invités boivent dix fois moins !

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 4 à 6 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

**PENSION DE JEUNES FILLES**  
Cours du Collège  
Leçons particulières  
**M<sup>lle</sup> BONIFAS**  
8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

**LA FRANCE**  
**COMPAGNIE D'ASSURANCES**

Assurances contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur.

Assurances sur la vie, assurances en cas de décès, assurances mixtes, assurances à terme fixe, rentes viagères.

Agent général à Saumur : M. L. VALLET, 13, rue de Nantilly.

**A VENDRE**  
**Carriole anglaise**  
S'adresser 83, rue d'Orléans, chez M. E. THIFFOINE.

**Petites Vaches Bretonnes**  
**CHEVAUX**  
De luxe et de camion

Excellents Fromages St-Fiacre - 48 Médailles  
S'adresser au bureau du journal.

**UN CAISSIER** comptable muni des meilleures références désire trouver un emploi de quelques heures par jour.  
S'adresser au bureau du journal.

**UN HOMME** muni des meilleures références, connaissant les travaux de la campagne et l'exploitation des bois, demande place de garde, chef de culture ou gérance.  
S'adresser au bureau du journal.

**Imprimerie P. GODET**  
**ALMANACH 1895**  
**AVIS**

Les personnes qui auraient des **CHANGEMENTS D'ADRESSE** ou des **MODIFICATIONS** à apporter ainsi que des **INSERTIONS-RÉCLAMES** à faire dans l'**Almanach 1895**, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

**MAISON CRÉMIEUX**  
27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR  
**Vêtements complets sur mesure**  
Tissus dernière Nouveauté  
**à 35 FRANCS**  
Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**  
BRODERIES  
**M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN**  
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR  
Très beau choix de Travaux fantaisie

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER  
**IMBERT Fils**

**Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile**

Galantines de volailles. 90 et 1 50  
Confit d'oie, de dinde ou de canard.  
Poulet à la gelée. 1 90 à 4 90  
Tripes mode de Caen. 75, 1 20 et 2 25  
Tête de veau. 95, 1 50 et 2 90  
Crème foie gras truffée, 75, 1 10, 2 25  
Pâtés foie gras truffés, 95, 1 90 à 4 50  
Mauviettes au foie gras, 2 25 et 3 25  
Andouillettes truffées, 1 20  
Saucisses Rossini, 1 20  
SALMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.  
Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle  
Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

Commodité, Économie  
**LESSIVE MAGIQUE**  
FAIRE SA LESSIVE  
Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.  
Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.  
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.  
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.  
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.  
**Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU**  
**ÉPICERIE NOUVELLE**  
38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, PARIS**  
56, Rue Jacob, 56,  
**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°  
Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS  
Saumur, imprimerie Paul Godel.

**ÉPICERIE CENTRALE** 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR  
Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)  
Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés  
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés  
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.  
Marmande, 43 degrés. . . . . 1.50 le litre (verre compris)  
Montpellier, 45 — . . . . . 1.75 —  
Armagnac, 50 — . . . . . 2.00 —

**CHEMINS DE FER**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Expr. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Semi dir soir	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55	8 30	11 25	Bordeaux			5 40		7 05			3 35	
Chartres	6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41	10 32	1 33		Saintes			9 2		9 47			7 15	
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54	11 22	2 57	Niort			5 15	10 42	11 25	2 36		9 6	
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32	1 07	4 53	Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10			1 30	5 26	Montreuil (départ)	7 01	9 40	1	1	2 23		5 46	10 35	11 53
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40			1 50	5 56	Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59			2 37		6 1		9 28
Linières-Bouton		11 29		3 19	7 49				6 06	Clacé-Varrains	7 24	10 11			2 44		6 9		9 36
Vernantes		9 55	11 41		3 32	8			6 16	Nantilly (arrivée)	7 29	10 16			2 49		6 14		9 41
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10				6 26	SAUMUR (État) ar.	7 40	10 23			3 01		6 26		9 53
Viviv	10 27	12		3 51	8 17				6 33	(départ)	7 20	10 50			2 40		6 5		soir
SAUMUR (Orl) ar.	10 46	12 13	1 40	4 01	8 29	3 05	1 49	2 22	6 44	Nantilly (départ)	7 30	11			2 50		6 16		
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55	2 32	6 54	SAUMUR (Orl) ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
Nantilly (arrivée)		12 26		4 26	8 41				7 01	(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
SAUMUR (État) ar.		12 37		4 39	8 52				7 12	Viviv	7 56	11 33			3 18		6 43		
(départ)		12 20		4 15	8 32				6 50	Blou	8 4	11 41			3 26		6 52		
Nantilly (départ)		12 27		4 27	8 43				7 3	Vernantes	8 15	11 52			3 40		7 6		
Clacé-Varrains		12 33		4 33	8 49				7 9	Linières-Bouton	8 26	12 03			3 51		7 20		
Brézé-Saint-Cyr		12 42		4 40	8 56				7 16	Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05	7 34	11 44			
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	2 20	3 05	7 40		Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37	8 7	12 4			
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50	8 25		Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	11 41		Contraire (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45	2 23		Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Bordeaux			10 25	4 22		9 49		4 56		Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15	

a. Ce train n'a lieu que jusqu'au 2 octobre.  
NOTA. — Tous les lundis un train part de Saumur État à 6 h. 5 du matin pour Doué-la-Fontaine.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON										POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS										ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir										
Saumur	7 45	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15	Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	Angers	4 40	6 50	7 20	12	6 15											
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 5	4 58	9 57	Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	Nartigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54											
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur (arr)	8 27	7 16	10 32	Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23											

SAUMUR — BOURGUEIL																			
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir								
Saumur	7 45	1 4	4 25	Bourgueil	7 55	12	6 30	Le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 39	Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40	Baugé	7 14	9 51	4 53	5 40	11 1	(départ)	7 35		1 31	2 6	9 22
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	8 27	12 57	7 16	Doné	7 21	9 58	5 15	5 38	11 8	Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Les jours de Foires de Baugé un train part de Saumur à 9 h. 10.